

Accord de vente Thermoscelleuse automatique de barquettes du CCAS de
LANNEMEZAN

ENTRE les soussignés :



Le Centre Communal d'Action Sociale de LANNEMEZAN, représenté par son Président Monsieur Bernard PLANO, le vendeur dûment habilité par la délibération n°2025/42 du 10 juillet 2025

ET

L'association EDENIS, représenté par son Directeur Général, Monsieur David MAUGE, l'acquéreur, dûment habilité

Il est convenu ce qui suit :

Le CCAS de LANNEMEZAN n'a plus besoin de l'utilisation de la thermoscelleuse automatique de barquettes pour le portage de repas à domicile achetée neuve en décembre 2023 :

Modèle THERMOP AUTO de marque BEFOR Technitrans

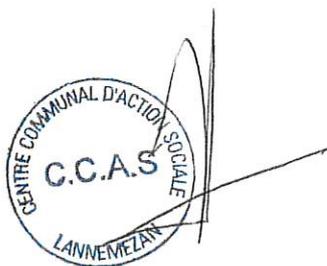
Montant de l'achat : 21 152.40 € TTC.

Le CCAS de LANNEMEZAN vend la thermoscelleuse à l'association EDENIS :

Montant de la vente : 15 000 € TTC.

Fait à Lannemezan, le 10/7/.....2025

Monsieur le Président du CCAS,



Monsieur le Directeur Général
de l'association EDENIS

EDENIS
3, rue Claude Marie Perroud
BP 10647
31106 TOULOUSE Cedex 01
Tél. 05 62 27 57 27
Siren 334 795 051

Accusé de réception en préfecture
065-266501113-20250710-2025-42-DE
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2025